

Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4
Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : info@spbq.ca



Mot du président



Bonjour à tous les fans qui s'intéressent à la culture du bleuet,

Comme vous avez certainement remarqué, ce n'est pas la neige qui manque et ce que les chercheurs ont révélé à la Journée Bleuet du 12 mars dernier, c'est que lorsque la neige est abondante, la récolte qui suit est bonne. Ce n'est pas une garantie, mais c'est tout de même encourageant les résultats de ces recherches vu la quantité de neige reçue cet hiver. Cela nous permet d'espérer une bonne récolte.

Bonne nouvelle!

Suite à une rencontre avec madame Nancy Guillemette, députée de Roberval à la CAQ, la demande pour recevoir en 2019 les mesures spéciales d'appui à la pollinisation du bleuet sauvage serait reportée. Madame Guillemette a rencontré le ministre de l'Agriculture, monsieur André Lamontagne et le gouvernement de monsieur François Legault de la CAQ aideront cette année pour la pollinisation.

Les sommes seraient les mêmes que l'an dernier, soit un maximum de 2 000 \$ par producteur pour une aide de 40% de la première tranche de 5 000 \$ dépensée pour la location ou l'achat de pollinisateurs. Pour se prévaloir de cette aide, les producteurs doivent posséder un numéro d'identification du MAPAQ (NIM).

Des demandes spéciales ont été soumises pour les entreprises dont le NIM est partagé avec plusieurs dizaines de familles, soit les coopératives. Reste à voir les détails de l'aide qui me seront communiqués après le dépôt du budget.

J'avais demandé à madame la députée, Nancy Guillemette, de m'aviser le plus tôt possible afin de permettre aux producteurs de réserver leurs pollinisateurs les premiers, car l'an dernier, des producteurs ont été incapables d'avoir la quantité de ruches ou QUADS nécessaires puisque certains apiculteurs avaient subits d'importantes pertes allant jusqu'à 80% de leur colonie. Cette aide de notre gouvernement fait en quelque sorte une pierre deux coups puisque sans cette aide, beaucoup de producteurs n'auraient pas eu l'argent pour investir dans la

pollinisation, ou beaucoup moins, et les apiculteurs n'auraient peut-être pas trouvé preneur pour leurs ruches.

L'argent que madame Guillemette et monsieur Lamontagne remettront aux producteurs, par l'entreprise du MAPAQ, les producteurs la remettront aux apiculteurs et aux fabricants de bourdons. Une façon d'aider deux domaines différents de l'agriculture en même temps. Au nom de tous les producteurs de bleuets de la province, un grand merci à madame Nancy Guillemette et à monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture au provincial. Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « www.spbq.ca ». Vous y trouverez dans la section « **Le coin des producteurs** » les coordonnées de *pollinisateurs de bourdons et d'abeilles*. Vous pouvez aussi joindre le SPBQ au 418-276-6336.



Seconde bonne nouvelle!

Le programme de paiement anticipé (PPA) vous est offert encore cette année. La direction de votre syndicat offrira une aide pour remplir les formulaires de demande en collaboration avec le Club Conseil Bleuets, tout comme l'an dernier.

Les producteurs qui s'étaient prévalus de ce programme l'an dernier et qui sont intéressés à se prévaloir à nouveau du programme pour cette année n'auront pas à défrayer les 80 \$ pour l'ouverture de compte puisque l'ouverture faite l'an dernier est encore valide. En 2018, vingt-sept producteurs avaient été acceptés, pour une aide au total de plus de 600 000 \$.

Présentement, le Club Conseil Bleuets s'active à trouver une ressource pour aider les producteurs à remplir leur formulaire puisque madame Lucie Mathieu, qui accomplissait cette tâche l'an dernier, a quitté le Club pour un autre emploi. Je travaille avec Véronique pour mettre en place le plus rapidement possible quelqu'un à cet égard. Notez que madame Nathalie Morin des Producteurs de pommes du Québec nous apportera son aide dans la formation du ou de la candidate choisie.

Directeur général?

Le comité de sélection pour le prochain directeur général a conclu une entente avec Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour une assistance professionnelle afin de dénicher le meilleur candidat possible. Des rencontres avec Services Québec de Dolbeau-Mistassini nous ont permis d'obtenir une aide financière pour l'accompagnement du professionnel dans ses démarches.

Encore une bonne nouvelle!

L'équipe recrutée pour défendre les intérêts des producteurs de bleuets de la province de Québec devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) est maintenant complète.

Jamais à ma connaissance, le SPBQ n'avait réuni à l'intérieur d'une même équipe, autant d'expérience, de connaissances, de professionnalisme et de volonté de réussir dans un but commun : « **défendre les intérêts des producteurs de bleuets du Québec** ».

Le dernier à avoir joint les rangs, et non le moindre, est Me Mathieu Turcotte de DHC Avocats. Il sera appuyé par son confrère, Me Louis Coallier et par sa consœur, Me Catherine Dufresne. L'industrie du porc avait choisi ce même cabinet d'avocats pour défendre leurs intérêts devant la RMAAQ en février dernier. Me Turcotte possède une feuille de route très impressionnante que je joins à ce bulletin. Cela vaut vraiment la peine de la lire!

Bien entendu que le premier avocat vers qui vos administrateurs se sont tournés est Me Mihnea Bantoiu. Me Bantoiu du cabinet de LLB avocats de Québec, anciennement Létourneau Gagné Avocats, est secondé par son confrère, Me Julien Delisle.

Les deux principaux avocats au dossier, Me Bantoiu et Me Turcotte, sont accompagnés par des juricomptable d'Accuracy Canada inc. Accuracy est composé d'experts. Je vous présente les curriculum vitae de trois d'entre eux, soit messieurs François Fillion, associé directeur Canada, Guillaume Lafrance, directeur principal Canada et Guillaume Larose, directeur Canada. Monsieur Larose sera l'adjoint de Me Bantoiu et de Me Turcotte pour notre défense devant la RMAAQ.

La moins bonne nouvelle

Aucun signe concernant la ristourne. Tout comme si personne ne nous devait rien! Pourtant dans la convention, une 2^e avance faite aux producteurs y est prévue au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année. Selon les tableaux de Forest Lavoie Conseil et Rémi Lambert Ph.D., les inventaires ne cessent de baisser et le prix est supérieur à l'an dernier, à la même date. Pourquoi on ne nous donne pas de ristourne? Une raison de plus pour s'adresser à la RMAAQ sur le respect et l'application de la convention de mise en marché en bleuetière signée entre les parties.

Au plaisir de vous revoir en grand nombre le 13 avril prochain aux assemblées générales annuelles des producteurs et des membres de votre syndicat.

Daniel Gobeil, président

DHC

Dufresne Hébert Comeau

— AVOCATS —

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, Ad. E.
David Robitaille, Ph.D.

PRÉSENTATION DU CABINET DUFRESNE HÉBERT COMEAU

Dufresne Hébert Comeau inc. a été créé en 1998 alors que plusieurs professionnels du cabinet Hébert Denault (1983), spécialisé en droit municipal, se sont joints à Dufresne Hébert, spécialisé en droit du travail et de l'emploi depuis 1997. S'est ajoutée à ces domaines de pratique, en 2012, une spécialité en droit agricole et en litige civil et administratif, avec l'arrivée de Me Mathieu Turcotte et Me Louis Coallier, qui oeuvraient auparavant au sein d'un cabinet national. Dans ses bureaux de Montréal et de Laval, DHC regroupe plus d'une trentaine d'avocats spécialisés dans les domaines suivants : droit agricole, droit municipal, droit administratif, droit du travail et de l'emploi, droit de la construction, litige général et administratif et droit de l'environnement.

Le cabinet dessert une clientèle privilégiée, celle des municipalités et autres organismes publics (Régies, offices municipaux d'habitation, sociétés de transport, organismes para-municipaux) de même qu'une clientèle d'employeurs de grande et moyenne envergure. De plus, en droit agricole, nous desservons depuis maintenant 20 ans des fédérations spécialisées de producteurs, de même que l'Union des producteurs agricoles pour des mandats ponctuels.

L'équipe de professionnels de DHC est complétée par un personnel de soutien administratif d'expérience, compétent et d'une grande efficacité, de sorte que cette équipe peut offrir la gamme complète de services nécessaires à la réalisation du mandat et ce, dans tous les domaines reliés aux besoins du SPBQ.

NOTRE EXPERTISE EN DROIT AGRICOLE

Au cours des 20 dernières années, Me Turcotte et Coallier ont développé une vaste expertise en droit agricole, plus spécifiquement en matière de mise en marché des produits agricoles et alimentaires. Cette expertise s'est développée particulièrement dans le cadre de mandats de conseil et de représentation pour le compte de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) au cours de toute cette période, et ce, dans tous les aspects réglementaires et litigieux de la mise en marché des produits de l'érable.

Me Turcotte a eu l'occasion, dans ce contexte, de superviser l'ensemble des dossiers d'enquête de la FPAQ visant tant des producteurs que des acheteurs (environ 50 à 75 dossiers actifs en tout temps). Il a également pu représenter la FPAQ devant toutes les instances, incluant évidemment la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, mais également la Commission d'accès à l'information, la Cour supérieure, la Cour d'appel et même la Cour suprême du Canada. De fait, Me Turcotte a à son actif plus de 250 décisions rapportées pour le compte de la FPAQ, tant de la Régie que des tribunaux supérieurs, et a eu l'occasion de plaider notamment sur les sujets suivants :

- Enquêtes visant des producteurs et des acheteurs et obtention de condamnations monétaires;
- Obtention d'ordonnances d'inspection des lieux de production et d'entreposage;
- Obtention d'ordonnances de fourniture d'information à l'égard d'institutions bancaires;
- Obtention d'injonctions visant la livraison à l'agence de vente de produits visés par la réglementation;
- Obtention de condamnations pour outrage au tribunal (entrave au travail d'inspecteurs, refus de se présenter devant la Régie, violation d'obligation de gardien judiciaire);
- Litiges constitutionnels et administratifs sur divers aspects de la mise en marché des produits agricoles (défense constitutionnelle d'exportation, illégalité et caractère abusif des clauses de dommages liquidés prévues aux conventions de mise en marché et des pénalités réglementaires, compétence de la Régie à condamner à des sommes d'argent, défense de libertés d'association et d'expression, prétentions autochtones, etc.);
- Saisies avant jugement de produits visés par le Règlement sur l'agence de vente;
- Participation au dossier de liquidation des actifs du RCPÉQ (environ 20 M\$), et ce jusqu'en Cour suprême du Canada;
- Pilotage de l'ensemble des recours civils institués au Québec, au Canada et aux États-Unis dans le cadre du vol de sirop d'érable survenu à Saint-Louis-de-Blandford, d'une valeur d'environ 18 M\$ (saisies avant jugement, interventions devant diverses instances civiles et criminelles, rétractation de jugement, etc.).

Au-delà des dossiers judiciaires à proprement parler, Me Turcotte a été appelé à conseiller la FPAQ de façon régulière sur divers aspects réglementaires, notamment quant à l'application de la Convention de mise en marché, du Règlement de contingentement et du Règlement sur l'agence de vente.

En plus des mandats pour la FPAQ, le cabinet DHC représente également diverses instances de producteurs, notamment, les Producteurs de lait du Québec, les Éleveurs d'ovins du Québec, les Éleveurs de porcs du Québec et l'Union des producteurs agricoles. Me Turcotte a eu l'occasion de travailler sur divers mandats pour ces fédérations, en plus de certains mandats impliquant les Éleveurs de volailles du Québec, ce qui lui permet d'avoir une vision d'ensemble de la réglementation dans divers secteurs de mise en marché.

Dans un domaine connexe, Me Turcotte a agi à titre de conseiller juridique principal du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) sur l'application de sa loi constitutive, et ce, jusqu'en 2018. Dans ce contexte, Me Turcotte a réalisé divers mandats de conseil et de représentation et a collaboré à structurer le travail d'enquête, créé des outils permettant le traitement efficace des dossiers (lettres types, transactions modèles, etc.) et représenté le CARTV avec succès dans le cadre des premiers recours pénaux institués devant la Cour du Québec en vertu de la *Loi sur les appellations réservées et des termes valorisants*.

ÉQUIPE PROPOSÉE POUR LE MANDAT

Les mandats du SPBQ seront principalement réalisés par Me Turcotte, qui assurera le suivi avec l'Office et la supervision du travail à réaliser entre les divers membres de l'équipe, en fonction des besoins du client. L'expérience de Me Turcotte, telle qu'exposée ci-haut, est particulièrement pertinente pour la réalisation de ce mandat.

ans. À ce titre, il fut aux premières loges des luttes des dernières années qui ont permis de structurer et de rentabiliser la production acéricole au Québec. Il a également travaillé sur l'enjeu de l'intégration de la production pour le compte de l'UPA, et a réalisé divers mandats ciblés d'opinions et de représentations pour d'autres fédérations spécialisées tels les ÉPQ et les PLQ.

Finalement, Me Catherine Dufresne complétera l'équipe proposée pour la réalisation des mandats du SPBQ. Me Dufresne pratique au sein du cabinet depuis 2 ans et travaille avec Mes Turcotte et Coallier sur plusieurs dossiers de la FPAQ, des PLQ et des ÉPQ. Elle a donc acquis en peu de temps une connaissance approfondie de divers systèmes de mise en marché et se révèle un atout intéressant pour l'équipe.

Je joins à la présente offre de services une copie des curriculum vitae des 3 membres de l'équipe proposée, pour plus de détails sur l'expérience et les compétences particulières de chacun d'entre eux.

Me Mihnea Bantoiu

Mihnea Bantoiu, B.A.A., LL.B. est avocat au sein du cabinet depuis 2010 et associé depuis 2015.

Il pratique principalement en litige civil et commercial dans des dossiers en lien avec la prestation de services d'investissement, la faillite et l'insolvabilité, les litiges entre actionnaires, les successions, le droit du travail et de l'emploi, les pourvois en contrôle judiciaire, la diffamation et les actions collectives.

Me Bantoiu a plaidé devant la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec en plus d'avoir été impliqué dans plusieurs arbitrages commerciaux.

Me Bantoiu est membre du Conseil d'administration de la Maison des Petites Lucioles depuis septembre 2013.

En 2015, Me Bantoiu a été lauréat du Prix reconnaissance du Jeune Barreau de Québec soulignant la qualité de son parcours professionnel.

Me Bantoiu est membre du Barreau du Québec depuis 2009. Il est diplômé d'HEC Montréal (B.A.A., finance) et de l'Université de Montréal (LL.B.), ayant suivi une partie de ce programme à l'Universidad Torcuato di Tella à Buenos Aires en Argentine.

Me Bantoiu parle couramment le français, l'anglais, l'espagnol et le roumain.

Me Julien Delisle

Me Julien Delisle a été admis au Barreau du Québec en 2012. À la suite de sa formation professionnelle à l'École du Barreau, il occupe un poste de chercheur à la Cour d'appel du Québec auprès de l'honorable France Thibault. En 2014, il se joint au cabinet.

Dans le cadre de ses études, Me Delisle a effectué un stage à la Cour supérieure du Québec auprès de l'honorable Martin Bureau. Il est également récipiendaire de la Bourse Heenan Blaikie remise à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat académique dans le cours Droit du travail et finaliste au Prix de la Magistrature du district de Saint-François attribué à l'étudiant ayant cumulé les meilleurs résultats académiques dans les cours Procédure civile I et Droit de la preuve civile.

Pendant ses études en droit, Me Delisle a aussi complété un certificat en études des politiques appliquées à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

Au terme de ses études, Me Delisle a été inscrit au Palmarès du Doyen soulignant l'excellence de son dossier académique.

Me Delisle exerce ses activités professionnelles dans différents champs juridiques, mais concentre sa pratique en matière de litige civil et commercial.



Curriculum Vitae – François Filion, FCPA, FCA, CA•EJC, EEE



**François
FILION**
Associé-
directeur
Canada

SECTEURS

- Services financiers
- Fonds communs de placement
 - Franchises
- Restauration et hébergement
 - Organismes gouvernementaux

ÉDUCATION

- FCPA, FCA (2018)
 - Fellow Chartered Professional Accountant
 - CFF (2014)
- Certified in Financial Forensics*
 - EEE (2002)
- Expert en évaluation d'entreprises
 - CA•EJC (2002)
- CA expert en juricomptabilité

LANGUES

- Français
- Anglais

CURRICULUM

Monsieur Filion compte plus de vingt années d'expérience en pratique de la comptabilité et de la finance. Depuis l'année 2000, il s'est spécialisé dans le domaine de la juricomptabilité et de l'évaluation d'entreprises. Plus particulièrement, il a effectué plusieurs mandats en enquêtes de fraude, irrégularités financières, évaluation de préjudices financiers, soutien en cas de litige, réclamation d'assurances et évaluation d'entreprises.

Il a en outre été reconnu comme expert à plus de 30 reprises par divers tribunaux incluant la Cour du Québec (division criminelle), la Cour supérieure et la Chambre de la sécurité financière. Il a aussi témoigné dans de nombreux cas d'insolvabilité.

Monsieur Filion a, de plus, donné plusieurs conférences relativement à son domaine de pratique et était auteur et formateur du programme de formation continue de l'Ordre des comptables agréés du Québec et du Collège des administrateurs de sociétés. Il a également été chargé de cours à l'Université du Québec à Rimouski, où il a enseigné la juricomptabilité.

EXPERTISE

Expert financier à la cour et tribunaux d'arbitrage dans des causes commerciales ainsi que des enquêtes de nature criminelle.

Soutien en cas de litige et enquête de fraude :

- Terminaison prématurée de contrat;
- Rupture de contrat;
- Fraude;
- Conflit d'employé;
- Violation des règles de la concurrence.

EXEMPLES DE MANDATS

- Responsable et coauteur du rapport d'enquête sur les activités de Vincent Lacroix et Norbourg qui a conduit l'Autorité des marchés financiers à l'émission de 51 chefs d'accusation contre Vincent Lacroix. Témoignage de 19 jours concernant la présentation de la preuve contre Vincent Lacroix pour avoir influencé la valeur des titres et avoir détourné les fonds des investisseurs. Vincent Lacroix a été reconnu coupable des 51 chefs d'accusation et a reçu une sentence de 12 ans moins un jour. Il s'agissait de la sentence la plus sévère jamais rendue sous la Loi sur les valeurs mobilières.
- Superviseur et responsable de l'enquête conduite par la Régie de l'assurance maladie du Québec concernant une bannière regroupant plus de cent pharmacies concernant le prix des médicaments.
- Responsable de l'enquête concernant le processus de vente de trois immeubles afin d'analyser si le processus de vente a été bien effectué et d'identifier si des avantages ont été accordés aux acheteurs.
- Conduite de l'enquête sur les activités du projet de construction de l'usine de la Gaspésia à Chandler, pour le compte de la Commission d'enquête de la société Papiers Gaspésia, et coauteur du rapport. Ce rapport a été produit à la commission et des extraits importants ont été retenus par les commissaires.
- Responsable de l'enquête juricomptable concernant les activités de la Fondation Fer de Lance dans le cadre de l'enquête effectuée par l'Autorité des marchés financiers. Tous les individus poursuivis ont été reconnus coupables des chefs d'accusation.
- Responsable de l'enquête concernant des allégations sur la construction et la gestion d'un complexe sportif multipavillon par les dirigeants en place.
- Responsable de l'enquête juricomptable concernant les activités de Gestion Guychar inc. et Services financiers Polygone dans le cadre de l'enquête effectuée par l'AMF.
- Responsable de l'enquête sur un fonds d'investissement. Cette enquête, demandée par l'Autorité des marchés financiers, faisait suite à une dénonciation anonyme selon laquelle le dirigeant du fonds d'investissement avait détourné des fonds.

CONTACT: Tel.: +1 418 781-2672 | Mobile: +1 418 930-9510 | francois.filion@accuracy.com



Curriculum Vitae – Guillaume Lafrance, CPA auditeur, CA, EEE, CFF



**Guillaume
LAFRANCE**
Directeur
principal
Canada

ÉDUCATION

- CFF :
Certified in Financial
Forensics (2014)
- EEE :
Expert en Évaluation
d'Entreprises (2013)
- CPA auditeur, CA :
Comptable
professionnel agréé
(2011)
- MBA-CA (2009)

LANGUES

- Français
- Anglais

CURRICULUM

Guillaume Lafrance a rejoint Accuracy en 2012 après avoir travaillé pendant près de 4 ans en audit dans un cabinet comptable. Il est maintenant directeur principal et réalise différents types de missions de quantification de dommages, d'enquête d'irrégularités financières et d'évaluation d'entreprises.

Au cours des dernières années, il a participé à plusieurs mandats de grande envergure pour différents types d'industries.

Monsieur Lafrance a notamment coordonné les travaux de juricomptabilité et a été impliqué sur l'ensemble de la mission du Programme de remboursement volontaire, dans le cadre de la Loi 26, mission d'une durée de deux ans, en travaillant étroitement avec l'administrateur du Programme, l'honorable François Rolland.

EXPERTISE

- Litiges financiers
- Évaluation d'entreprises
- Enquête

EXEMPLES DE MANDATS

Litiges financiers

- Quantification des préjudices financiers subis par une entreprise suite à l'expropriation d'une portion de sa carrière d'agrégats;
- Quantification de la reddition de compte entre l'Université Laval et les sociétés Endorecherche et Endoceutics;
- Analyse de la solvabilité d'une entreprise dans le cadre d'un litige entre actionnaires (Industries Cover);
- Quantification des préjudices financiers subis par une entreprise opérant des usines à béton, suite à un incendie;
- Quantification des préjudices financiers subis par une entreprise opérant une usine de fabrication de peinture, suite à un incendie;
- Analyse de la situation financière d'une société opérant un vignoble ainsi que de son actionnaire, suite à un incendie;
- Quantification des préjudices financiers subis par une entreprise œuvrant dans la transformation et la distribution de produits alimentaires, suite au non-respect d'un contrat;
- Analyse financière d'une société de fabrication de machinerie agricole, suite à la diminution du financement accordé par une institution financière;
- Quantification des préjudices financiers subis par un centre de santé et de services sociaux, suite au non-respect d'un contrat;
- Quantification des préjudices financiers subis par une usine de transformation de métaux, suite à une interruption de production;
- Quantification des préjudices financiers subis par une entreprise de gestion d'immeubles, suite au retard dans la construction d'un immeuble locatif;
- Quantification des préjudices financiers subis par une entreprise de construction, suite à la disqualification temporaire de son droit de soumissionner sur des appels d'offres;
- Quantification des préjudices financiers subis par un centre de recherche en raison du retard dans la prise de possession de ses locaux.

CONTACT: Tel. : +1 418 781-2671 | Mobile : +1 418 932-7973 | guillaume.lafrance@accuracy.com



Curriculum Vitae – Guillaume Larose, CPA, CA, CFF



**Guillaume
LAROSE**
Directeur
Canada

SECTEURS

- Organismes publics
- Distribution
- Restauration
- Entreprises manufacturières
- Assurances

ÉDUCATION

- Certified in financial forensics (CFF) (2016)
- Comptable professionnel agréé (CPA-CA) (2015)

LANGUES

- Français
- Anglais

CURRICULUM

Guillaume s'est joint à l'équipe d'Accurancy en 2014. Il occupe présentement le poste de directeur. Dans le cadre de ses fonctions, il a été amené à travailler sur plusieurs mandats d'enquête et d'investigation financière de grande envergure. Sur ces mandats, il a notamment été responsable de planifier et de diriger plusieurs entrevues d'enquêtes et de réaliser des analyses financières complexes.

Guillaume se spécialise aussi dans les dossiers d'analyse financière et d'évaluation d'entreprises ainsi que dans les dossiers de quantification de dommages dans le cadre de litiges et de réclamation d'assurance. Il a cosigné plusieurs rapports d'évaluation de petites et grandes entreprises, dans des contextes complexes et souvent litigieux.

Préalablement, il a occupé le poste de chargé de projets chez Duvaltex, l'une des plus grandes compagnies de textile en Amérique du Nord, où il s'est occupé de la gestion de projets : certificat C-TPAT, amélioration continue, étude de rentabilité, efficacité des processus en place. Il a été responsable de la certification ISO et auditeur interne pour la certification ISO-9001.

Il a complété et réussi les 6 cours du programme d'Expert en Évaluation d'Entreprises (EEE), en vue de l'obtention prochaine de ce titre professionnel.

EXPERTISE

Enquête de fraudes financières de petite et grande envergure.

Évaluation d'entreprises pour des entreprises complexes et spécialisées.

Quantification de pertes financières dans les contextes de litige et d'assurance.

EXEMPLES DE MISSIONS

- Évaluation des actions d'une société de consultation dans le cadre du rachat potentiel d'un actionnaire minoritaire, suivant son retrait des affaires de la société dans un contexte litigieux.
- Évaluation des actions d'une entreprise manufacturière de haute technologie, dans le cadre d'une proposition de financement.
- Évaluation de la participation d'Investissement Québec dans un actif intangible détenu par une société spécialisée dans le développement de jeux vidéos.
- Évaluation des différentes catégories d'actions d'une société oeuvrant dans la fabrication de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de matières résiduelles municipales non renouvelables.
- Évaluation des actions d'une quincaillerie dans le cadre d'une transaction.
- Pour le compte d'une grande société privée, mandat juricomptable permettant de tracer le portait des activités de la société, dans le cadre d'un conflit entre l'actionnaire majoritaire et les actionnaires minoritaires.
- Pour le compte de la Régie de l'assurance maladie du Québec, enquête administrative portant sur tout avantage, sous toute forme que ce soit, qui aurait pu être versé par les fabricants de médicaments du Canada aux grossistes ou aux pharmacies ayant un lien avec une bannière regroupant plus de cent pharmacies.
- Mandat d'expertise relié à la quantification des dommages en raison d'une faute alléguée dans le cadre d'un contrat de distribution.
- Mandat d'expertise relié à la quantification de dommages dans le cadre de l'expropriation d'une entreprise.

CONTACT: Tel.: +1 418 781-2678 | Mobile: +1 418 576-8546 | guillaume.larose@accurancy.com

Accurancy

**LISTE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES OFFRANT LEURS RUCHES
À DES FINS DE POLLINISATION POUR 2019**

Nom de l'entreprise	Situation géographique de l'entreprise	Nombre de ruches	Téléphone
Miel Abitemis	Abitibi-Témiscamingue	3000	819-728-2087
Les fermes JAEL	Bas-St-Laurent	70	581-246-8056
Les Miels Bizz Bizz	Bas-St-Laurent	500	418-775-3699
Miel Gardner	Centre-du-Québec	225	819-369-8348
Miel Pellerin senc	Centre-du-Québec	100	819-359-2966
Les Ruchers de la Mère Michel inc	Centre-du-Québec	2000	819-795-8498
DE FLEURS EN MIEL	Centre-du-Québec	70	819-758-6506
Les miels d'Anthonin	Centre-du-Québec	35	819-552-1317
Miel et Trappe Picard	Centre-du-Québec	300	819-285-2301
Pacika Ferme Apicole	Centre-du-Québec	20	819-349-0193
Entreprises Francis Labonté Inc.	Centre-du-Québec	3000	819-352-2615
Les Miels Boivin	Centre-du-Québec	100	819-358-5338
Les Miels de l'ours brun	Chaudières-Appalaches	100	418-599-2617
Miels des Montagnes	Chaudières-Appalaches	150	418-313-1132
Les Créations Du Berger Inc	Chaudières-Appalaches	650	418-246-3400
Domaine Pellemond	Chaudières-Appalaches	120	418-247-3779
Ferme Mepat	Chaudières-Appalaches	300	819-362-0144
MIEL DE BEAUCE	Chaudières-Appalaches	250	418-426-2518
La Miellerie de Sophie	Chaudières-Appalaches	50	418-222-3806
LES RUCHERS DES AULNAIES	Chaudières-Appalaches	800	418-354-2688
miel des appalaches(sylvain Bahl)	Chaudières-Appalaches	25	418-484-6435
la miellee	Chaudières-Appalaches	250	418-257-2302
Martin Desmarrais	Estrie	600	819-347-5729
Miellerie de l'Estrie	Estrie	1700	819-432-0034
Miel Gaudreau Inc.	Lanaudière	500	450-588-2782
Magie d'Abeille	Lanaudière	60	514-815-1743
Miellerie Petite Maskinongé	Lanaudière	400	450-835-9529
Ferme Apicole Mastigouche	Lanaudière	150	450-835-9729
Rucher Mellifera	Lanaudière	150	450-835-3266
Fleur@Miel	Lanaudière	200	514-826-1546

Les Jardins d'Aristée	Lanaudière	150	450-835-9834
Les Joyaux de la ruche s.e.n.c.	Laurentides	700	450-475-1065
Michel Lauzon	Laurentides	50	450-222-5247
Les Gateries de la Ruche	Laurentides	50	450-258-2469
Quebec Miel	Laval	700	514-605-5000
Abeille Techopia	Laval	70	450-239-1517
Le château de miel	Laval	60	450-689-5808
poli-miel	Mauricie	400	819-523-3081
Ferme Apicole Mekinac	Mauricie	150	418-365-7126
Abi Miel	Mauricie	80	819-372-9347
Domaine De La Forêt Perdue	Mauricie	600	819-376-1613
Domaine de la foret perdue	Mauricie	600	819-378-5946
KOPPERT CANADA Ltée	Mauricie	10000	514-968-9636
Miellerie Dard	Montérégie	36	450-346-5836
Miellerie St-Stanislas	Montérégie	1500	450-373-7535
jacques koolen	Montérégie	100	450-293-2302
St James Honey	Montérégie	30	514-973-7817
MielPettigrew	Montérégie	150	450-298-5451
La Maison Du Miel Inc.	Québec	700	418-455-3866
Rucher Turlu	Québec	30	418-997-9240
Ruchers de l'Île d'Orléans	Québec	300	418-564-6425
Des Ruchers d'Or	Québec	500	417-717-6073
La Miellée Dorée	Québec	100	418-284-1999
Société Promiel	Québec	1500	418-838-2850
Mieli-Mielo	Saguenay - Lac-Saint-Jean	40	418-673-3799
Miels Raphael	Saguenay - Lac-Saint-Jean	600	418-347-1296
Yannick Martel	Saguenay - Lac-Saint-Jean	4	418-543-8970
Ferme DANIRO	Saguenay - Lac-Saint-Jean	30	418-812-4383
Miellerie Belle-Rivière inc	Saguenay - Lac-Saint-Jean	100	514-242-6527
Le Fin Berger	Saguenay - Lac-Saint-Jean	41	418-347-1990